



Monsieur le Recteur,

L'ensemble des organisations syndicales a été interpellé par des AESH du département du Finistère qui se sont vu signifier le non-renouvellement de leur contrat. La raison invoquée est «absence pour raison médicale»

Nos syndicats CGT, CNT, FO, FSU, SUD éducation, se-UNSA et CFDT défendent les droits des personnels de l'Education nationale et particulièrement des plus précaires et dénoncent de telles pratiques de la part de l'employeur, à savoir l'Etat ou ses délégations. Nous les considérons illégales, violentes et discriminatoires.

L'employeur n'a pas à juger des arrêts de travail du personnel, particulièrement dans le domaine de la santé, c'est une atteinte aux droits du personnel, en l'occurrence ici des AESH, déjà précaires et toujours plus précarisé.e.s.

Pour que nous puissions vous exposer les enjeux de ces situations où l'Etat employeur met ses personnels en difficulté nous vous demandons une audience dans les plus brefs délais.

Pour l'intersyndicale,

Sabrina Manuel (FSU)
Nolwenn Coulon (Sud Education)
Sarah Du Bosq (CGT éduc'action)
Pascale Picol (CGT EP)
Emmanuel Le Pors (CNT)
Christelle Le Cam (FO)
Marie-Edith Rafflegeau (Sgen-CFDT)
Raymonde Potin (Se-Unsa)